



Soc

Envie d

Ouverture au
monde

Respect



Projet d'école

Rédigé par l'équipe éducative

2023-2026

1) Introduction au cadre légal

Le projet d'établissement définit l'ensemble des choix pédagogiques et des actions concrètes particulières que l'équipe éducative de l'établissement entend mettre en œuvre en collaboration avec l'ensemble des acteurs et partenaires.

Notre projet d'établissement est le fruit d'une réflexion collective afin de proposer une pédagogie centrée sur l'enfant pour permettre aux talents de demain de s'épanouir dans leur vie et de valoriser le plaisir d'apprendre.

Ce projet a été rédigé par l'équipe éducative et s'inscrit dans le cadre de :

- La continuité du projet éducatif et pédagogique défini par le Pouvoir Organisateur (la commune de Forest),
- Du décret *définissant les missions prioritaires de l'enseignement fondamental et organisant les structures propres à les atteindre* du 24 juillet 1997,
- Du décret relatif à la promotion d'une école de la réussite dans l'enseignement fondamental.

Le projet d'établissement représente le contrat liant les familles à l'école. En inscrivant leur(s) enfant(s) dans l'établissement, les parents en acceptent les choix pédagogiques et actions concrètes tels que définis dans le présent document.

Ce document est donc un outil de clarification vers l'extérieur, destiné aux élèves, parents, partenaires. Mais c'est également un outil de clarification vers l'intérieur, destiné à construire une vision commune et à rappeler les choix pédagogiques de l'équipe au personnel actuellement en fonction ainsi qu'aux nouveaux membres.

Il est valable pour une période de 3 années scolaires consécutives, soit 2023-2024, 2024-2025 et 2025-2026.

2) Présentation

Origines de notre école

Suite à un manque de possibilité d'accueillir plus d'enfants au sein de l'école Arc-en-ciel, une nouvelle implantation annexe maternelle s'ouvre en septembre 2015 sur le site du parc du Bempt. Celle-ci deviendra une école à part entière dès septembre 2018.

Dans un cadre verdoyant et agréable, l'école accueille des enfants de tous horizons.

L'enseignement est axé sur une pédagogie alternative, une autre manière d'apprendre dans laquelle l'enfant est plus actif, plus participatif aux apprentissages. Il est également structuré en cycles ce qui facilite une continuité au sein duquel chaque élève peut progresser à son rythme.

Nos inspirations pédagogiques

Notre pédagogie place l'enfant au centre du processus d'apprentissage. Notre philosophie est que l'enfant avance à son rythme et ait le droit à l'erreur.

Les activités de classe partent essentiellement du vécu des enfants afin que ceux-ci soient acteurs de leurs apprentissages.

L'équipe pédagogique s'inspire de différents courants, tel que :

- *Plan Iéna* : L'idée est de décroïsonner les apprentissages en alternant les formes de groupements et en privilégiant au maximum les moments d'échange et de partage au sein d'un cycle et même entre les différents cycles. De cette manière, les enseignants s'organisent pour assurer une continuité des apprentissages.
- *Montessori* : principalement dans le matériel pédagogique proposé aux enfants, mais également pour la notion d'atelier et de fichier individuel de l'enfant. Ces derniers permettent aux élèves d'être de plus en plus autonomes et de planifier leur travail. L'élève prend conscience de ses capacités propres et apprend à auto-évaluer ses compétences.
- *Decroly* : lorsque la classe travaille par projets. Chaque année, un thème est choisi, celui-ci est partagé par tous, tant dans les classes maternelles que primaires. C'est autour de ce thème que se construisent bon nombre des apprentissages.
- *Freinet* : l'autonomie de l'enfant dans ses apprentissages, mais également le conseil de classe, le conseil d'école, le tour de parole ou « coin salon » du matin et de l'après-midi ainsi que le texte libre.
- *La pédagogie par le jeu*.

Notre système d'évaluation s'oriente vers une évaluation formative continue. Ainsi, chaque enseignant évalue le travail des élèves sans avoir recours à des cotations chiffrées mais en vérifiant la maîtrise des savoirs, des savoir-faire et des compétences.



Elèves Parents et association des
parents **Concierge et techniciens de surface** **secrétariat CPMS et SPSE**
Partenaires extérieurs ponctuels  Acteurs et partenaires

Direction et

Accueillants

Enseignants

a) Notre fonctionnement :

🍁 Titulariat, cycles et différents groupements des élèves.

L'école est organisée en cycles dans lesquels les enseignants travaillent en équipe :

- En classe d'accueil : vu leur jeune âge, les enfants bénéficient de l'encadrement d'un seul titulaire et d'une puéricultrice. Ce fonctionnement leur permet de se familiariser en douceur à la vie scolaire.
- De la classe de 1^{ère} maternelle à la 3^{ème} maternelle : Nous travaillons en titulariat assoupli « maisons de matières ». Chaque enseignant se spécialise dans des matières spécifiques de sorte à aborder tous les savoirs, les savoir-faire et les compétences.
- En section primaire : au sein d'un cycle, les enfants sont regroupés en groupe horizontal et les enseignants donnent toutes les matières. Cette disposition permet aux enseignants de réaliser une meilleure interdisciplinarité entre les différentes matières.

Les groupes d'élèves sont constitués en fonction de la dynamique de classe (bien-être, cohésion sociale et hétérogénéité) par les enseignants et ne peuvent être modifiés à la demande des parents.

En cas de nécessité, les groupes seront reconstitués à chaque entrée dans un nouveau cycle mais pourront l'être également en cours de cycle pour des raisons pédagogiques.

En fonction des moments de la journée, les élèves peuvent être groupés de différentes manières.

🍁 Cours spéciaux :

En lien et en adéquation avec le projet éducatif des écoles communales forestoises, des cours donnés par des professeurs extérieurs sont organisés :

- En maternelle :
Cours de psychomotricité : Durant deux périodes par semaine les enfants ont des activités données par un psychomotricien qui permettront de développer l'éveil moteur des enfants.
- En primaire :
Cours de gymnastique : Durant deux périodes par semaine les enfants ont des activités données par un professeur d'éducation physique.
Cours de philosophie et de citoyenneté (CPC) : Actuellement, deux périodes sont données tous les quinze jours par un professeur spécifique.
Cours philosophiques : Actuellement, deux périodes de cours philosophique (religions, morale ou CPC) sont données tous les quinze jours par un professeur spécifique. Le choix du cours est déterminé par le parent.

Cours de néerlandais :

- En 3^{ème} et 4^{ème} primaire, les enfants ont 3 périodes de néerlandais par semaine données par un professeur spécifique.
- En 5^{ème} et 6^{ème} primaire, les enfants ont 5 périodes de néerlandais par semaine données par un professeur spécifique.



Accueil extrascolaire :

Une équipe d'accueillants de garderie se charge de l'encadrement des élèves en dehors des périodes de temps scolaire.

→ **Matin** : de 07h00 à 08h20.

7h00 : Tous les élèves sont accueillis au réfectoire, jeux libres, dessins.

8h00 : les « 2,5/4 » se rendent dans une classe (dessins, jeux...) et les « 5/12 » sortent jouer dans la cour de récréation (sauf en cas de fortes intempéries).

→ **Midi** : Surveillances et gestion des repas chauds et des repas tartines, jeux libres à l'extérieur ou à l'intérieur suivant le temps.

Pour les petits qui font la sieste : coucher, surveillance de la sieste et lever.

→ **Soir** : de 15h20 à 17h45.

Les élèves de maternelle sont répartis dans de petits groupes pour manger la collation puis les élèves jouent librement à l'intérieur ou à l'extérieur.

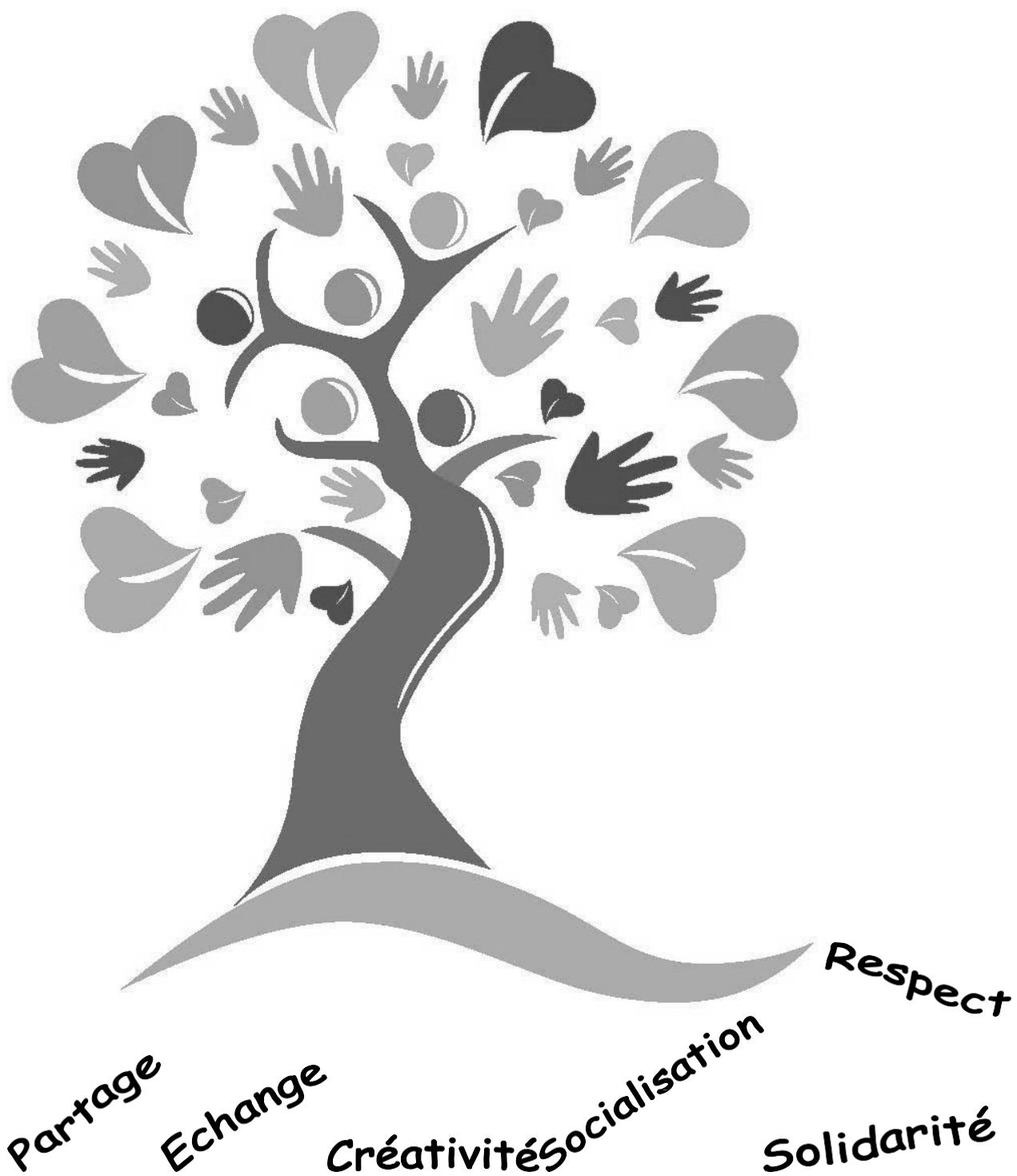
Les élèves de primaire sont au réfectoire pour manger également leur collation.

Ensuite, jeux libres dans la cour de récréation ou à l'intérieur.

→ **Mercredi après-midi** : de 12h10 à 17h45.

Sieste pour les plus petits.

Pour tous : Activités (bricolages, cuisine...) en fonction des thèmes de l'année.



Autonomie
Envie d'apprendre

Intégration

Ouverture au monde

Coopération

Envie d'apprendre

3. Nos actions concrètes

La sécurité :

- Aux abords de l'établissement :

Etant donné que l'école est située le long de la chaussée de Neerstalle, un agent (gardien de la paix) est présent tous les matins ainsi que tous les après-midis pour faire traverser, en toute sécurité, les enfants et leurs accompagnateurs.

- Au sein de l'établissement :

• **Moment de récréation en alternance et séparé :**

Nous avons organisé des récréations en différé pour que les enfants puissent bénéficier de plus d'espace lors des pauses et d'éviter trop d'accidents : une cour maternelle et une cour primaire.

Dans la cour de la section primaire, des zones de délimitations des jeux ont été établies en concertation avec l'équipe pédagogique.

• **Conseil de classe :**

Au minimum une fois par mois, un conseil de classe est organisé dans chaque classe à partir de la première primaire. L'enfant s'y exprime, évoque son vécu, ses envies et ses idées, ses difficultés dans sa vie au sein de la classe et de l'école. Le groupe discute et échange. Le/la titulaire donne un cadre à la discussion. Grâce à la prise de conscience des expériences sociales positives et négatives, il apprend la gestion de la vie de groupe, de ses difficultés voire de ses conflits.

La différenciation :

Une différenciation des apprentissages est organisée afin de respecter les rythmes et de proposer des défis pour se surpasser :

- fichiers de dépassement pour les enfants,
- apprentissage en ateliers,
- le portfolio où l'enfant peut réaliser sa propre autoévaluation et mettre son travail en avant, tout en analysant ses difficultés et ses forces,
- utilisation d'un matériel adéquat selon les besoins de l'enfant,
- la classe flexible,
- des périodes d'adaptation à partir de la première primaire,
- un accompagnement personnalisé en classe : un professeur supplémentaire vient quelques heures sur la semaine pour venir en aide à l'enseignant dans son travail de différenciation auprès de ses élèves,
- les ceintures de compétences : nomination adaptée en fonction du niveau des enfants (anneaux, clés, ceintures et objectifs). Travail qui vise à favoriser l'autonomie, à responsabiliser l'enfant dans son travail, à s'autoévaluer et à visualiser la progression de ses apprentissages.



Ouverture vers le monde extérieur :

- Classes de dépaysement :

A partir de la section primaire, les enfants partent tous les deux ans à la découverte d'un nouvel environnement. Les objectifs pédagogiques poursuivis sont d'observer, d'expérimenter et d'apprendre dans un autre milieu que celui de son quotidien. Cela permet, notamment, à chaque enfant d'intégrer des notions, des connaissances, des souvenirs qu'il ne peut s'approprier que parce qu'il les a vécus.

D'un point de vue plus social, la vie en groupe requiert tolérance et esprit d'équipe ainsi que le respect des règles établies au quotidien. Elle développe la gestion de sa personne et de ses effets personnels. La prise de distance avec le milieu familial et avec la vie scolaire offre toutes les occasions d'apprendre avec d'autres personnes et dans un autre contexte, d'améliorer son autonomie et de développer la confiance en soi.

Les classes de dépaysement s'organisent en 2^{ème}, 4^{ème} et 6^{ème} primaire.

- Sortie, animation, invitation :

Plus ponctuellement dans l'année scolaire, différentes visites, animations à l'école et entretien avec des professionnels sont organisés dans le cadre de projet ou selon le thème de l'année : sorties au théâtre, au musée, au cinéma, à la bibliothèque, visite d'expositions temporaires, animations en classe qui peuvent toucher toutes les disciplines (scientifique, artistique, littéraire ...).

- Découverte du quartier et de l'environnement de l'école :

Très régulièrement, les enfants réalisent des observations pédagogiques dans le parc mais également dans le quartier (recherche des nombres dans l'environnement urbain, ...).

- La classe du dehors :

Régulièrement, les enfants des classes de 3^{ème} maternelle, 1^{ère}, 2^{ème}, 3^{ème} et 4^{ème} primaire réalisent des périodes à l'extérieur de l'école.

Lors de ces activités, les enfants sont en éveil permanent, ils explorent, observent et expérimentent tout ce que la nature et l'environnement de l'école propose.



La classe flexible :

Toutes nos classes sont aménagées de manière à permettre à l'élève de trouver la position qui lui apportera le plus de confort et de concentration en fonction de l'activité qu'il doit mener. Celles-ci se caractérisent par une série d'îlots de travail qui permettent aux élèves de prendre des postures différentes.

En fonction des activités qui sont proposées, l'enfant pourra changer de place ou d'assise. Debout, assis par terre, coin calme, ... cette approche plus ergonomique et mobile de l'organisation permet également de canaliser leur énergie, améliorer l'esprit collaboratif et leur attention.

La disposition du matériel en classe et la mise en place de différents dispositifs pédagogiques favorisent l'autonomie de l'enfant dans ses apprentissages : plan de travail, centres d'intérêts, les ceintures (anneaux, clés, ceintures et objectifs).



La communication :

- Entre élèves :

Lors de tour de paroles, les élèves peuvent s'exprimer en racontant des événements externes ou internes à l'école. La gestion de conflits peut également se faire lors de ces moments.

- Entre les élèves et l'équipe pédagogique :

Conseil d'école :

A partir de la première primaire, une fois par trimestre, les délégués des différentes classes (élus au préalable) se réunissent avec trois enseignants et la direction pour écouter les différentes demandes des enfants. Ces demandes ont été travaillées lors des conseils de classe avec les titulaires.

- Entre les parents et les professeurs :

La communication se fait principalement par email.

Trois fois par an des réunions de parents s'organisent de sorte à ce que les parents puissent rencontrer le ou les titulaires de leur enfant.

Une farde de communication est également mise en place et se trouve dans le cartable de l'enfant afin que le parent puisse recevoir différentes informations ou documents à compléter.

- Entre l'administration et les parents :

Les informations officielles sont principalement transmises par email.

Des avis papiers à compléter sont également transmis via la farde d'avis de l'enfant.



L'éducation à la santé et sensibilisation à l'environnement :

Nous tentons à sensibiliser l'enfant à une hygiène de vie par la prise de conscience de la nécessité d'une alimentation équilibrée, lors de la collation du matin, des repas et du goûter ainsi que sur la nécessité d'éviter tout déchet inutile :

- Depuis la création de l'école, les collations du matin sont saines (fruits ou légumes).
- Lors des repas du midi, nous incitons les enfants à utiliser des récipients réutilisables (boîte à tartines, gourdes, ...). Les boissons de type « sodas » ne sont pas autorisées.
- Pour les goûters de l'après-midi, nous encourageons les parents à préparer un fruit, un légume ou une galette de riz afin de rester dans la continuité d'une bonne alimentation.
- Les friandises, biscuits ou gâteaux sont distribués très occasionnellement.
- Les classes sont fournies de plusieurs poubelles afin de respecter le tri des déchets (orange, jaune, bleu et blanche).

- EVRAS (Education à la Vie Relationnelle Affective et Sexuelle) : En 6^{ème} primaire, 2 heures d'animations sont prévues sur l'année scolaire. Ces séances sont légalement obligatoires* et permettent aux enfants de 6^{ème} primaire d'intégrer des connaissances, des compétences, des attitudes et des valeurs leur permettant de développer des relations sociales respectueuses.
- L'école a l'opportunité d'avoir un espace vert comme encadrement. Un verger et un espace « potager » sont aménagés pour permettre aux élèves d'apprendre à semer, cultiver et récolter.

Accueil d'élèves à besoins spécifiques

- Au cas par cas, dans la mesure des possibilités, du bon fonctionnement de l'école et de tous ses protagonistes, nous pouvons accueillir un élève à besoins spécifiques en partenariat avec le Service de prévention du décrochage scolaire, le CPMS et le SPSE.
- Des intégrations sont possibles mais la priorité est donnée aux élèves provenant des écoles spécialisées forestoises. Ces intégrations sont également soumises à l'avis et le consentement des équipes pédagogiques.

4. Nos objectifs prioritaires pour les 3 années à venir :

Suite à la réalisation de notre plan de pilotage, voici les objectifs que nous devrions atteindre durant les 3 prochaines années scolaires à venir :

-  Améliorer le continuum pédagogique de de la classe d'accueil à la 6^{ème} primaire en adaptant et en modifiant le portfolio.
-  Améliorer le bien-être au sein de l'établissement en créant des espaces stratégiques d'émotions dans chaque classe mais également dans les espaces de temps extrascolaire.
-  Aménager la cour de récréation.
-  Organisation de la bibliothèque commune à toute l'école.